

Nationalisation des autorisations de commercialisation d'OGM : un nouveau signal négatif pour l'innovation !

Dans la continuité de ce qui a été décidé pour la culture OGM, la Commission européenne propose de renvoyer aux états membres la décision d'autoriser la commercialisation des OGM sur tout ou partie de son territoire dès lors qu'ils ont été reconnus sans danger pour la santé et l'environnement par l'autorité européenne d'évaluation des risques (EFSA).

C'est sur la base du constat de l'incapacité de décision sur ces sujets au niveau de l'UE que la « patate chaude » est renvoyée aux états.

En France, l'approvisionnement des élevages repose à 80% sur des productions françaises. Concernant les protéines, l'approvisionnement dépend à 50% du soja importé, dont une partie significative est OGM.

Si le gouvernement français devait décider l'interdiction, alors même que l'innocuité de ces produits est démontrée, ce serait une forte pénalisation pour les éleveurs : le surcoût actuel du soja non OGM, de l'ordre de 20%, aggraverait encore la précarité de nombreux élevages.

Avec obstination, on prend le risque de charger l'agriculture de surcoûts alors qu'elle est déjà en France en perte de compétitivité. On peut prévoir que ce qui ne sera plus produit en France sera importé de pays qui pourront utiliser les OGM pour leur alimentation animale.

C'est un nouveau signal négatif pour l'innovation en Europe.

Cette nouvelle remise en cause des règles fondamentales de l'UE et du marché unique est inquiétante pour l'avenir.

Contact : Marc Richard-Molard, délégué permanent IBV

Tel : 07 88 31 52 92.

Mel : marc.richard-molard@ibv-blog.com Blog : <http://www.ibv-blog.com>

Initiatives Biotechnologies Végétales (IBV) fédère l'interprofession semencière et les organisations professionnelles impliquées dans le développement de semences performantes et innovantes : GNIS, UFS, UIPP